

## Délibérations de la séance du 3 mai 2016

Des délibérations devant être présentées au vote

(Article L2121.12 du Code des Collectivités Territoriales)

L'an deux mille seize, le trois du mois de mai à vingt heure trente, le Conseil Municipal légalement convoqué le 28 avril 2016 s'est réuni en Mairie de Venon, Salle du Conseil, sous la présidence de Madame Françoise GERBIER, Maire.

La séance a été publique.

**Présents** : CHAMPETIER Christophe, CHEVALIER Joëlle, CLOCHEAU Danielle, FRANCHINI Christophe, FRETTI Michel, GAUDE Thierry, GERBIER Françoise, HANSEN Olivier, JAY Alain, ODDON Marc, VACHER Nicolas, VINCENT Michelle.

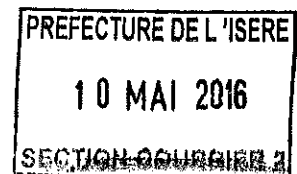
**Excusée** : VOUAILLAT Christelle, GIBASZEK Anne, RIETHMULLER Vincent

**Pouvoirs** : RIETHMULLER Vincent a donné pouvoir à HANSEN Olivier  
GIBASZEK Anne a donné pouvoir à VACHER Nicolas

**Secrétaire de séance** : Olivier HANSEN a été élu secrétaire de séance.

### Ordre du jour :

1. Approbation du compte-rendu du 14 Mars 2016,
2. Travaux de réfection de la cour de l'école,
3. Achat d'une nouvelle lame pour le chasse-neige,
4. Convention de stage avec l'Université (évènementiel),
5. Subvention crèche des Lithops,
6. DM1 budget principal et CCAS,
7. Question diverses.



### **1. Approbation du compte-rendu du 14 mars 2016**

Le procès-verbal du Conseil Municipal du 14 mars 2016 est approuvé à l'unanimité des présents.

**2. Travaux de réfection de la cour de l'école**

**DB2016.016**

Une partie de la cour de l'école, celle la plus proche de l'entrée n'a pas été rénovée ces dernières années et l'enrobé abimé provoque parfois des chutes d'enfants sur les gravillons ou autres.

Le plan de financement est le suivant :

Financement travaux	Total TTC €	Total HT €	Base subventionnable HT €	Réserve parlementaire Senat	Auto financement commune HT	Total subventions HT
taux				50%		50,00%
Réfection et mise en forme cour école	14 241,66	11 868,05	11 868,05	5 934,03	5 934,03	5 934,03
Reprise * enrobé école	9 072,00	7 560,00	7 560,00	3 780,00	3 780,00	3 780,00
	23 313,66	19 428,05	19 429,00	9 714,00	9 714,05	9 714,00

*«Le conseil municipal autorise Madame le Maire à signer tout document se rapportant à ce dossier et à déposer les dossiers de demande de subventions auprès de nos partenaires.. »*

**Délibération :**  
*Nombre de conseillers en exercice : 15*  
*Nombre de conseillers présents : 11*  
*Nombre de suffrages exprimés : 13*  
*Vote pour : 12*  
*Vote contre : 0*  
*Vote abstention : 1*

**3. Achat d'une nouvelle lame pour le chasse-neige**

**DB2016.017**

En date du 18 novembre 2015, nous avons délibéré pour décider de l'achat d'une nouvelle lame pour le chasse-neige, mais une erreur s'était glissée dans le plan de financement.

Je vous invite à réexaminer ce tableau qui fait apparaître une dépense HT de 15 150 euros au lieu de 14 840 euros.

Financement travaux	Total TTC €	Total HT €	Base subventionnable HT €	Plan de Financement HT		
				Département	Auto financement commune HT	Total subventions HT
taux				40%		40,00%
Lame LT 16,30 GAC	18 180,00	15 150,00	15 150,00	6 060,00	9 090,00	6 060,00
				-	-	-
	18 180,00	15 150,00	15 150,00	6 060,00	9 090,00	6 060,00

*Le conseil municipal autorise Madame le Maire à signer tout document se rapportant à ce dossier et à déposer les dossiers de demande de subventions auprès de nos partenaires.*

**Cette délibération annule et remplace celle du 18 novembre 2015**

*Délibération :            Nombre de conseillers en exercice : 15  
                                  Nombre de conseillers présents : 11  
                                  Nombre de suffrages exprimés : 13  
                                  Vote pour : 12  
                                  Vote contre : 0  
                                  Vote abstention : 1*

Arrivée de VINCENT Michelle

**4. Convention de stage**

**DB2016.018**

Afin de donner un support à la commune pour la préparation des différents événements culturels, il est proposé de prendre une stagiaire de Master 1 pendant une durée de deux mois.

*Après avoir entendu les explications du Maire, le Conseil Municipal autorise la signature de la convention de stage avec l'Université de Grenoble. (Annexe 1)*

*Délibération :            Nombre de conseillers en exercice : 15  
                                  Nombre de conseillers présents : 12  
                                  Nombre de suffrages exprimés : 14  
                                  Vote pour : 13  
                                  Vote par abstention : 1  
                                  Vote contre : 0*

**5. Vote de subvention pour les LITHOPS**

**DB2016.019**

La crèche parentale des LITHOPS à Gières a reçu 5 enfants de la commune sur l'année 2015. Il est proposé de favoriser le fonctionnement de cette structure en apportant une subvention de 2 875 euros à l'association. Cette subvention annule et remplace le montant de 500 euros voté le 14 mars 2016.

*Le Conseil Municipal, après avoir entendu les explications de l'adjoint aux finances et délibéré, décide d'approuver le montant de la subvention de 2875 euros apportée aux Lithops*

*Délibération :            Nombre de conseillers en exercice : 15  
                                  Nombre de conseillers présents : 12  
                                  Nombre de suffrages exprimés : 14  
                                  Vote pour : 14  
                                  Vote par abstention : 0  
                                  Vote contre : 0*

**6. DMI budget principal et CCAS****DB2016.020**

Après transfert du budget primitif 2016 à la trésorerie, quelques modifications d'écriture ne modifiant pas l'équilibre du budget nous sont demandées :

- a) Lors de la vente de l'ancienne lame à neige du tracteur, certaines inscriptions n'ont plus besoin d'être inscrites au budget. Ces comptes sont mouvementés automatiquement et ne demandent pas d'inscription particulière. Nous annulons donc l'inscription au chapitre 040 en dépense de 3 295 € et gardons l'équilibre de la section investissement du budget, en ajoutant cette somme au compte 2315.

Nous annulons la recette de fonctionnement au chapitre 042 de 3295 euro. La section fonctionnement ayant été votée en sur équilibre ceci n'a pas d'incidence.

La moins-value pour la somme de 5 500 € (article 21571) doit être inscrite au chapitre 21 au lieu du chapitre 041.

- b) L'inscription des amortissements en dépense de fonctionnement pour 14 938 euros, le budget ayant été voté en sur équilibre, ceci n'a pas d'incidence.
- c) Pour le budget du CCAS : Inscription supplémentaire de la subvention des Lithops de 2 875 €, ce qui porte le total de dépenses de fonctionnement à 12 225 €. Le budget ayant été voté en sur équilibre, les recettes sont de 13 077 € et permettent de financer ces dépenses.
- d) Une erreur d'écriture a eu lieu en investissement. En effet certains comptes concernant des achats de matériels ont été inscrits à l'opération 041 (opérations patrimoniales) alors qu'ils font partie du chapitre 21 immobilisations corporelles.

Il est donc nécessaire :

d'enlever au 041 Opération patrimoniales les comptes suivants :

- 4000 à l'article 21311,
- 500 à l'article 21568,
- 2000 à l'article 2184,

et les ajouter au chapitre 21 immobilisation corporelles :

- + 4000 à l'article 2135, (installations générales),
- + 500 à l'article 21568, (achat matériel incendie),
- + 2000 à l'article 2184 (acquisition de mobiliers).

Budget Principal					
Chapitre	Compte	Libellé	DM1	BP 2016	BP+DM
Dépenses d'investissement					
040	192	plus/moins value cession d'immo	- 3 295	3295	0
23	2315	Immobilisation en cours	+ 3 295	115 411	118 706
042	6811	Amortissements	14 938	0	14 938
Recettes de fonctionnement					
042	7761	Dif. réal. reprise au résultat	-3 295	3 295	0
Recettes d'investissement					
042	21571	mandat ordre receveur	-5 500	5 500	0
021	21571	mandat ordre receveur	5 500	0	5 500
Budget du CCAS					
Dépenses de fonctionnement					
65	6574	Subvention aux associations	2 875	1 550	4 425

**Délibération :**

*Nombre de conseillers en exercice : 15*  
*Nombre de conseillers présents : 12*  
*Nombre de suffrages exprimés : 14*  
*Vote pour : 14*  
*Vote contre : 0*  
*Vote par abstention : 0*

## 7. Questions diverses

### 7.1 Location de la salle des fêtes au personnel communal

#### DB2016.021

Le Conseil Municipal accepte, dans l'esprit « comité d'entreprise », la mise à disposition de la location de la salle gratuitement une fois par an pour les personnels de la commune. Cette délibération s'ajoute à celle votée le 16 décembre 2014.

*Cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents.*

- **Livraison de Gaz :**

Arrivée à son terme du contrat liant la mairie de Venon à Antargaz pour les deux cuves (mairie et école). Prospection vers Vito Gaz qui propose une caution à 300 € (600 € pour Antargaz) et un prix à la tonne de 795 € HT (1750 € pour Antargaz). Durée du contrat 5 ans qui correspond au planning prévisionnel de l'installation d'une chaufferie à granulés de bois dans le cadre des travaux de réaménagement de la place de la mairie.

- Fiche de poste à étudier pour le remplacement de Monsieur Sgambato David démissionnaire pour une publication d'ici une dizaine de jours.
- **PLUI :** Point sur les réunions d'information faites par la METRO

Une réunion publique se tiendra à Venon sur le PLUI le Mercredi 8 juin à 18H30

- **Dates à retenir**

**MAI**

- **Dimanche 8 mai** : Capitulation de l'Allemagne, 10 h cérémonie au monument au mort
- **Vendredi 13 mai 20h30** les Arts du Récit spectacle de contes
- **Dimanche 22 mai le matin** : sur la route de Venon, étape d'une promenade de voitures de collection
- **Lundi 23 mai 14h30**, salle Léo Lagrange Poisat, Atelier « Santé et sécurité des seniors à la maison » par l'association AGIRabcd ; [www.agirabcd.org](http://www.agirabcd.org)
- **Samedi 28 mai** : 4ème Festival Changer d'Airs, 4ème programmation sur <http://venon.festival.free.fr/>
- **Dimanche 29 mai** : Marché à Pressembois

**JUIN**

- **Vendredi 3 JUIN** : 2016 aura lieu la séance de cinéma en plein air, le film « La famille Béliet »
- **Mercredi 8 juin** : Réunion publique PLUI à 18H30
- **vendredi 10 juin** : chorale de l'association Grand Champ
- **Vendredi 17 juin** : Fête de la Musique
- **Vendredi 24 juin** : Kermesse de l'école,
- **Dimanche 26 juin** : Marché à Pressembois

**JUILLET**

- **1-2-3 juillet** : Festival de musique classique Thalie, les élèves du conservatoire de Grenoble dans l'église.
- **Fête du 14 juillet** : 12 H cérémonie au monument aux morts avec le repas du comité des fêtes et après-midi dansant animé par l'orchestre GILLES DUSSUD (programme musical à la carte)

**SEPTEMBRE**

- **Vendredi 30 septembre** : 18 h au Château de Venon, Une veillée de Belledonne introduite par un spectacle de la compagnie des Noodles, « Happy End Service », qui se poursuit autour d'une grande et bonne soupe et des jeux partagés
- **Samedi 17 (et 18) septembre** : journées du patrimoine
- **Dimanche 25 septembre** : Marché à Pressembois

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 15.

**Délibérations prises**

DB2016.016 : Travaux de réfection de la cour de l'école

DB2016.017 : Achat d'une nouvelle lame pour le chasse neige

DB2016.018 : Convention de stage

DB2016.019 : vote de subvention pour les Lithops

DB2016.020 : DM1 budget principal et CCAS

DB2016.021 : location de la salle des fêtes au personnel communal

**Liste des Arrêtés du maire**

16/2016 : autorisation d'ouvrir un débit de boisson de 2<sup>ème</sup> catégorie, délivrée à l'Association des Parents d'Elèves, à l'occasion du Carnaval, le 2 avril 2016.

17/2016 : autorisation d'ouvrir un débit de boisson de 2<sup>ème</sup> catégorie, délivrée à l'Association Weeldone, à l'occasion de la soirée dansante pour le lancement de l'association, le 26/03/2016.

18/2016 : arrêté d'avancement d'échelon d'un agent

19/2016 : autorisation d'ouvrir un débit de boisson de 2<sup>ème</sup> catégorie, délivrée à l'Association AMV, à l'occasion du concert des Roots Bakers, le 9 avril 2016.

20/2016 : autorisation de circulation provisoire sur le chemin rural de Côte Belle

21/2016 : arrêté complémentaire aux arrêtés 38.2015 et 42.2015, les bénéficiaires des prix des repas cantine et garderie en fonction du quotient familial

22/2016 : avancement d'échelon d'un agent

**URBANISME**

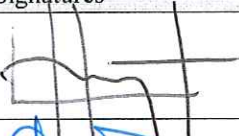
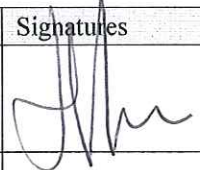





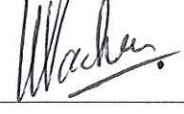

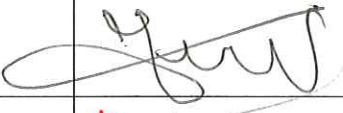
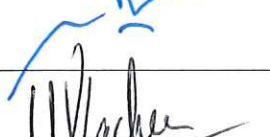
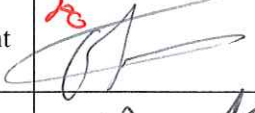
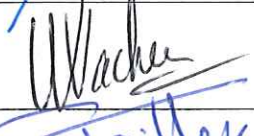
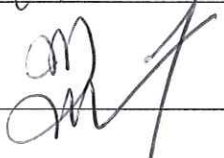

**Déclaration préalable**

BAUDOIN Simon, Côte Belle, remplacement des volets bois par des volets roulants, non opposition le 23/03/2016

GIBASZEK Jean-Pierre, La Combe, vélux, tacite le 22/04/2016

RECHE Evelyne, Cul Froid, auvent, tacite le 22/04/2016

**Membres du Conseil Municipal présents**

Conseillers	Signatures	Conseillers	Signatures
CHAMPETIER Christophe		CHEVALIER Joëlle	
CLOCHEAU Danièle		FRANCHINI Christophe	
FRETTI Michel		GAUDE Thierry	
GERBIER Françoise		GIBASZEK Anne	
HANSEN Olivier		JAY Alain	
ODDON Marc		RIETHMULLER Vincent	
VACHER Nicolas		VINCENT Michelle	
VOUAILLAT Christelle			



Faint, illegible handwritten text or markings in the bottom right corner.